

OSWALD DUCROT

**LOGIQUE,
STRUCTURE,
ENONCIATION**

Lectures sur le langage

propositions



LES ÉDITIONS DE MINUIT

LOGIQUE, STRUCTURE,
ÉNONCIATION

OUVRAGES D'OSWALD DUCROT



LES MOTS DU DISCOURS (en collaboration), 1980.

LES ÉCHELLES ARGUMENTATIVES, 1980.

LE DIRE ET LE DIT, 1984.

LOGIQUE, STRUCTURE, ÉNONCIATION, 1989.

chez d'autres éditeurs

LE STRUCTURALISME EN LINGUISTIQUE, coll. « Points », Le Seuil, 1973 (déjà publié en 1968 dans QU'EST-CE QUE LE STRUCTURALISME ?, ouvrage collectif).

DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE DES SCIENCES DU LANGAGE (en collaboration avec T. Todorov), Le Seuil, 1972.

DIRE ET NE PAS DIRE, Hermann, 1972.

LA PREUVE ET LE DIRE, Marne, 1973.

L'ARGUMENTATION DANS LA LANGUE (en collaboration avec J.-C. Anscombe), Mardaga, Bruxelles, 1983.

OSWALD DUCROT

LOGIQUE,
STRUCTURE,
ÉNONCIATION

Lectures sur le langage



LES ÉDITIONS DE MINUIT

AVANT-PROPOS

FAITS D'AUJOURD'HUI ET THÉORIES D'AUTREFOIS

Pour devenir, au moins un peu, consciente d'elle-même, une recherche sur le langage doit toujours, me semble-t-il, s'accompagner d'une réflexion sur la tradition linguistique. Autrement, on ne sait plus du tout de quoi on parle. C'est ce qui nous arrive souvent, par exemple, quand nous parlons de « faits » de langage, que nous prétendons, après avoir « observé » un ensemble de « faits », chercher, *ensuite*, une explication ou, plus modestement, établir parmi eux un certain nombre de régularités.

Il nous arrive ainsi fréquemment de prendre pour « observable » que tel énoncé est contradictoire de tel autre, ou en implique un troisième. Mais il faut être conscient que, dans ce cas, nous utilisons, pour percevoir la réalité linguistique elle-même, des concepts d'implication ou de contradiction dont l'application au langage ne va nullement de soi, même si elle est le produit d'une longue tradition linguistique logicienne. Ou encore, si nous prenons pour fait que tel énoncé est grammatical, et non tel autre, nous nous appuyons sur une conception normative du langage – probablement inévitable et ancrée dans la pratique du langage, mais qu'il serait bon d'explicitier si l'on veut maîtriser tant soit peu son propre discours. (Et que l'on ne pense pas qu'on est moins normatif sous prétexte qu'on utilise une norme plus libérale.) Duhem disait que les faits d'aujourd'hui sont construits avec les théories d'hier. Je ne vois pas pourquoi cela serait moins vrai des faits linguistiques que des faits physiques. Nous ne pouvons observer la langue actuelle qu'à travers des théories anciennes, et il peut être sain de se demander si le vin nouveau ne tire pas de la vieille outre une partie de sa saveur.

C'est, pour ma part – et je ne suis certainement pas le seul –, une difficulté que je rencontre à chaque pas de ma recherche. Par exemple, j'essaie de construire, avec J.-C. Anscombe, une théorie dite de l'« argumentation dans la langue », qui vise à décrire les mots et les phrases en indiquant, et en indiquant seulement, quelles potentialités argumentatives y sont contenues, quelles orientations leur emploi impose au discours, sans faire intervenir dans leur description des concepts de type logique tels que ceux de vrai et de faux. Mais, pour justifier mes descriptions, je dois montrer qu'elles permettent d'expliquer, ou simplement de comprendre, un certain nombre de faits, d'observations. Or il se trouve que ces faits dont je dois rendre compte ne sont pas, si je puis dire, « mes » faits ; ce sont des faits observés à l'aide d'une grille qui n'est pas la mienne, et qui vient d'une longue tradition, dont justement je voudrais me débarrasser. Notamment, ces observations sont souvent faites en termes de conditions de vérité ; elles consistent à se demander dans quels contextes et dans quelles situations l'énonciation de telle ou telle phrase est vraie ou fautive : toute une tradition logicienne nous force en effet à percevoir la parole à travers ces concepts – et toute une tradition morale se greffe là-dessus, qui nous fait apparaître raisonnable de nous demander, devant chaque énonciation, si le locuteur est sincère ou menteur, c'est-à-dire s'il dit ce qu'il croit vrai ou ce qu'il croit faux.

Celui qui construit une théorie espère bien qu'elle permettra un jour de construire de nouveaux faits – c'est-à-dire, j'insiste sur ce point, d'introduire un nouveau *biais* dans l'observation, de changer la perception même que l'on a de la parole, de rendre attentif à des aspects jusque-là imperceptibles, et de faire négliger des nuances sur lesquelles l'attention est habituellement attirée ; mais, en attendant, il faut bien qu'il justifie ce qu'il dit, et, pour cela, il doit expliquer des faits auxquels il s'intéresse médiocrement, des faits auxquels sa théorie enlèvera, si elle réussit, une bonne partie de leur importance, voire de leur évidence. Inutile d'ajouter que les observations qu'il cherche à promouvoir subiront le même sort que celles d'où il est parti : elles sont destinées, elles aussi, à apparaître un jour comme la coquille d'une théorie morte. Seuls les optimistes trouveront cette perspective pes-

simiste, car l'important, en linguistique, ce ne sont – je l'ai dit souvent sans arriver à le faire admettre, sans d'ailleurs parvenir à l'admettre moi-même totalement – ni les faits ni les théories, c'est leur rapport. Ce qui est passionnant, c'est de voir comment les théories, y compris celle que le chercheur est en train d'élaborer, modifient la façon de vivre et de percevoir le langage. D'où une deuxième raison de s'intéresser au passé de la linguistique : il nous permet non seulement de mieux expliciter les « faits » sur lesquels nous travaillons, mais de mesurer combien le langage est transformé par l'activité qui vise à l'expliquer – activité métalinguistique qui n'est pas extérieure à la langue, mais qui en fait partie.

Les textes rassemblés dans ce volume, écrits entre 1966 et 1986, sont destinés à donner quelques exemples de cette réflexion qu'un linguiste est amené à faire, au cours même de ses recherches, sur le passé de sa science. Il ne s'agit pas, à proprement parler, d'éléments pour une histoire de la linguistique. Faire un travail d'historien, ce serait se demander, à propos d'un texte passé, ce qui est le reflet des connaissances admises par la science de l'époque et ce qui correspond à une vue originale de l'auteur. Recherche qui peut d'ailleurs elle-même être engagée dans deux directions différentes selon que l'on s'intéresse à la présentation que l'auteur veut donner de son œuvre ou à la place que celle-ci occupe dans l'évolution de la discipline : ce que l'auteur présente comme personnel peut ne pas l'être et, inversement, ce qu'il présente comme la reformulation d'un savoir acquis peut constituer, sans qu'il en ait lui-même conscience, une transformation profonde de ce savoir. Mais, dans les deux cas, la séparation de ce que Bernard Pottier appelle le support et l'apport est essentiel à l'interprétation. Sans cette perspective, c'est-à-dire si l'on situe au même niveau tout ce qui est dit dans le texte, on ne peut plus savoir ce que le texte « veut » dire, vers qu'elle conclusion il est censé entraîner le lecteur. Je ne sais pas ce qu'on a voulu me dire en m'annonçant : « Pierre viendra à Paris avec Marie » si je ne sais pas, par exemple, qu'il était bien connu des interlocuteurs que Pierre viendrait à Paris : les conclusions à tirer sont alors celles qui tiennent au fait qu'il sera accompagné de Marie ; mais, si l'on savait

au départ que Pierre voyage toujours avec Marie, l'important est au contraire qu'il vienne à Paris, et c'est de cela que l'on est invité à tirer des conclusions. Sauf à de rares endroits – notamment dans le chapitre sur la logique du Moyen Âge –, je n'ai pas même ébauché ce travail, qui exigerait d'étudier, pour chaque texte, l'état de la réflexion linguistique à son époque.

Bien plus, faire œuvre d'historien, cela impliquerait de situer les textes étudiés dans le développement général, non seulement de la discipline, mais de la connaissance. Il faudrait se demander, à propos d'une œuvre portant sur le langage, dans quelle mesure elle utilise les schémas intellectuels que l'on retrouve dans les autres disciplines de l'époque. On devrait comparer son mode d'argumenter à ceux d'œuvres contemporaines, et se demander ce qu'il y a de commun aux arguments qui sont considérés comme faisant preuve. On devrait aussi expliciter la notion d'explication employée dans le texte étudié et la comparer aux formes d'explication en vigueur dans les autres disciplines : qu'est-ce que l'on entend quand on estime avoir rendu un phénomène plus intelligible ? Là encore je suis sûr de ne pas présenter un travail d'historien, et je ne suis même pas sûr d'avoir fourni aux historiens des indications utilisables. On ne saurait tout faire, l'important étant de savoir ce qu'on ne fait pas. En réalité, dans les textes que j'étudie, je cherche avant tout ce qui peut m'aider dans mon travail personnel, avec l'espoir d'aider aussi un lecteur réfléchissant sur le langage. Il s'agit, comme je l'ai dit, de voir un peu mieux les fondements théoriques de nos observations, de mieux comprendre avec quoi les faits ont été faits – ce qui amène à se demander si nous-mêmes, dans nos propres recherches « empiriques », nous ne « faisons » pas une bonne partie de ce que nous croyons découvrir. Et, en poussant plus loin cette inquiétude, il faudrait chercher pourquoi nous oublions constamment cette origine théorique de nos faits, pourquoi nous en venons à les prendre pour des « données », sans nous interroger sur le généreux donateur. Car il doit bien y avoir quelque raison, autre que la paresse, à cette ingratitude.

J'ai regroupé en trois sections les chapitres de ce livre. La première est une promenade du côté de quelques logiciens,

appartenant soit au Moyen Âge, soit à l'époque moderne : les logiciens ont toujours été parmi nos meilleurs pourvoyeurs en faits. Ce qui m'a d'ailleurs attiré vers l'étude du langage, ce sont les problèmes que soulevaient les « données » logiques concernant la langue, et mes premières recherches ont tendu à trouver des moyens pour concilier certaines de ces données, apparemment incompatibles. La deuxième section concerne diverses tentatives faites au XIX^e siècle pour préciser la notion de structure : chez Humboldt, chez Marty, chez Hjelmslev, on retrouve le même souci de définir un ordre proprement linguistique, original et irréductible, en refusant d'introduire dans la langue des considérations venues d'ailleurs – refus qui ne peut cependant pas toujours être maintenu de bout en bout. Enfin, la dernière section étudie des textes consacrés à l'énonciation, notamment le travail, qui a été pour moi décisif, de Charles Bally. Ma théorie de la polyphonie postule que le sens de nos énoncés consiste en une sorte de dialogue où différentes voix – celles des « énonciateurs » – sont mêlées et confrontées. Or c'est la théorie de l'énonciation de Bally qui m'a permis de construire de tels « faits », de percevoir, d'« observer » de tels dialogues à l'intérieur de la moindre de nos paroles – observations bien différentes des « faits » que les logiciens m'avaient appris à reconnaître, et *apparemment* beaucoup plus artificielles, beaucoup moins « intuitives ».

Je me suis donné l'autorisation de faire des coupures dans les articles que je reproduis ici, et également d'en modifier parfois la forme, quand cela me semblait nécessaire pour les rendre plus clairs. Sur le fond, je n'ai rien changé. J'ai seulement introduit quelques notes, appelées par des astérisques, lorsque le texte original comportait des affirmations qui me semblent actuellement contestables et dont je ne souhaiterais plus être crédité. Mais je ne voudrais pas pour autant renoncer à l'inestimable avantage du genre, qui fait porter la responsabilité des erreurs moins à l'auteur du recueil qu'à celui des articles.

I

LANGAGE ET LOGIQUE

CHAPITRE PREMIER

QUELQUES IMPLICATIONS LINGUISTIQUES DE LA THÉORIE MÉDIÉVALE DE LA SUPPOSITION *

La notion de « supposition »

Pendant trois siècles environ, du début du XII^e à la fin du XIV^e, la notion de supposition (souvent considérée comme une création d'Abélard) a joué un rôle central dans la pensée logique et, dans une bonne mesure aussi, théologique, du Moyen Âge. Nous voudrions à la fois la présenter en elle-même et montrer certaines réflexions qu'elle peut suggérer à un linguiste.

Il est malheureusement impossible, vu les nombreuses variantes et transformations que la notion a subies au cours de son histoire, de donner une définition liminaire de la supposition. Tout ce que nous pouvons faire, c'est caractériser le type de problèmes qui donnent lieu à son emploi. Il s'agit toujours des rapports qui relient, dans les énoncés de la langue, les objets individuels (cet homme, cet animal particulier) et la nature, ou forme, grâce à laquelle ils sont ce qu'ils sont (l'humanité, l'animalité). On sait à quel point la philosophie médiévale (É. Gilson a particulièrement insisté sur ce point) est attentive à la distinction de l'essence et de l'existence. Tous les êtres possèdent une forme, analogue chez les individus de la même

* Publié dans le recueil de H. Parret, *History of Linguistic Thought and Contemporary Linguistics* (De Gruyter, Berlin, 1976, p. 189-227), ce texte se fonde sur les travaux d'un groupe de recherches comprenant M.-C. Barbault, J.-P. Desclés, C. Touratier. L'animateur du groupe était le médiéviste P. Michaud Quantin. Sans l'érudition qu'il a mise à notre disposition et la patience avec laquelle il nous a guidés, aucun progrès ne nous aurait été possible. Nous aimerions que le présent texte soit un hommage à sa mémoire.

espèce¹ : lorsqu'elle a été abstraite par l'intelligence humaine, elle est représentée dans l'esprit au moyen d'un concept (ou intention de l'âme) et, dans la langue, au moyen d'un substantif. Cette forme (ou encore quiddité), qui constitue l'essence de l'être, doit être soigneusement distinguée de l'être individuel lui-même, c'est-à-dire de l'existant qui en est le support (*suppositum*, suppôt). Une telle distinction risque d'ailleurs d'être dénaturée – et rendue banale –, si, pour la comprendre, on pense seulement aux êtres matériels. Ceux-ci en effet, d'après la plupart des philosophes médiévaux, et notamment saint Thomas, sont individualisés par les caractéristiques accidentelles que la matière ajoute à la forme : ce sont ces os, cette chair, qui distinguent l'individu Socrate de l'individu Platon. D'où le risque de confondre le support et la matière. En réalité, la distinction de la forme et du support vaut aussi bien pour les créatures immatérielles comme les anges, dont chacune est unique en son espèce, et pour qui l'on doit néanmoins distinguer l'existant singulier et son essence. L'existence singulière, propre, du suppôt ne consiste pas seulement (et pas nécessairement) à être distinct d'individus de même espèce, mais à constituer un être un et défini – ce qui n'implique pas que la forme soit unie à une matière².

Ainsi comprise, la distinction du suppôt et de la forme devient fondamentale à la fois du point de vue des logiciens et du point de vue théologique. On ne saurait d'ailleurs, à vrai dire, séparer les deux points de vue. La logique, en effet, même lorsqu'elle a l'aspect le plus technique, par exemple chez Occam, est considérée comme un instrument au service de la science³, c'est-à-dire de la théologie. Elle a pour but de décrire les énoncés de la langue d'une façon telle que l'on puisse déterminer, en examinant un énoncé, dans quelles conditions il

1. Par prudence, nous employons le terme très vague d'analogie. Toute la querelle des universaux, contemporaine des théories de la supposition, consiste à décider si cette analogie constitue, hors de l'esprit humain, une identité, c'est-à-dire s'il y a, *in re*, une humanité, une animalité, etc.

2. Aussi saint Thomas distingue-t-il parfois la subsistance (par laquelle on définit le suppôt) et la substance (propre à certains suppôts seulement, et qui consiste à être le substrat de qualités accidentelles). Cf. *Somme théologique*, I^{re} partie, question 29, article 2.

3. Cf. Occam, *Summa logicae*, « Proemialis epistola ». Nous nous fondons sur l'édition de P. Böhner, Saint Bonaventure, 1954, *Franciscan Institute Publications*, n° 2.

est vrai et dans quelles conditions il est faux. Une telle recherche s'applique immédiatement à la théologie, puisque la théologie s'exprime dans le langage commun. La description logique de la langue doit être telle que, d'une part, les énoncés théologiques faisant autorité puissent être considérés comme vrais (= n'aient pas des conséquences évidemment inacceptables). Elle doit d'autre part, là où on ne peut pas s'appuyer sur l'autorité d'un texte déjà existant, permettre de donner aux vérités de foi des formulations précises et cohérentes qui aient exactement les conséquences que l'on désire leur attribuer. La logique doit ainsi permettre au théologien de prévoir et de maîtriser les implications de ce qu'il affirme. On voit facilement combien la distinction du « suppôt » et de la forme est impliquée dans la formulation des grands dogmes chrétiens. S'il s'agit, par exemple, d'exprimer le dogme de l'Incarnation, il importe de montrer que la proposition *Deus est homo*, vraie pendant le séjour terrestre du Christ, n'implique pas des propositions toujours fausses comme *Deitas est humanitas* ou *Deus est humanitas*. Or il est très utile, pour maintenir une telle séparation, d'avoir distingué radicalement la forme, désignée par les noms communs abstraits, des suppôts désignés par les noms communs concrets⁴.

Mais, indépendamment même de ses applications théologiques, la logique a besoin de cette distinction pour résoudre ses problèmes les plus courants, tous ceux notamment où sont enveloppés les rapports de l'extension et de la compréhension. Car il est clair que l'ensemble des suppôts d'un nom commun constituent son extension, et que la forme n'est pas très éloignée de ce que nous appelons la compréhension d'une notion. Des problèmes de supposition vont donc se poser chaque fois qu'on se demande si les conditions de vérité d'une proposition sont déterminées par l'extension ou par la compréhension des mots qui y interviennent. Si, par exemple, je dis : « Certains hommes sont menteurs », la vérité ou la fausseté de l'énoncé tient à ce qu'on trouve ou ne trouve pas, parmi les suppôts de *homme*, quelqu'un qui vérifie le prédicat « être menteur ». En revanche, pour reprendre un exemple médiéval mille fois discuté, si je

4. Occam, qui a tendance à prendre pour synonymes *homo* et *humanitas*, rencontre de sérieuses difficultés lorsqu'il cherche à éviter la conclusion : *Deus est homo*, donc *Deus est humanitas* (cf. I^{re} partie, chap. 7).

vous annonce : « Un cheval vous a été promis » (au sens « On vous a promis qu'on vous donnerait un cheval »), on cherchera en vain dans n'importe quel cheval particulier une propriété qui rende vrai ou faux l'énoncé : la valeur de vérité de la phrase semble tout à fait indépendante, ici, des sup pôts du mot qui en est le sujet. Et de même – autre exemple que nous retrouverons plusieurs fois –, pour l'énoncé « L'homme est la plus digne des créatures » : la considération des êtres particuliers n'est suffisante, semble-t-il, ni pour la démentir ni pour la confirmer. Car la proposition ne dit pas que tous les hommes particuliers, ni même tel ou tel homme particulier, soient les plus dignes des créatures. Pour l'examen logique de ces énoncés, il faut prendre en considération les rapports de la forme et des sup pôts, chercher quand, et dans quelle mesure, c'est le sup pôts ou la forme qui est concerné par l'énoncé.

Cette présentation liminaire des problèmes de la supposition ne prétendait pas, nous le rappelons, constituer une définition de la notion. Nous ne connaissons d'ailleurs pas de définition de la supposition qui ne néglige, pour le moins, une bonne moitié des textes médiévaux⁵. Car on trouve représentées dans ces textes au moins deux conceptions opposées. Le problème a son origine, ou son signe, dans une anomalie grammaticale du verbe *supponere* tel que l'utilisent les logiciens médiévaux (anomalie signalée par M. et W. Kneale⁶). Soit un énoncé comme « Tout homme est mortel ». Tous les auteurs sont d'accord pour dire que ce qui est supposé par *homme*, ici, ce sont les individus particuliers (Socrate, Platon...), à qui l'énoncé attribue la mortalité. À partir de là, on s'attendrait à ce que les mêmes auteurs, lorsqu'ils utilisent *supponere* à l'actif, disent que *homme* suppose Socrate, Platon... (« *Homo supponit Socratem, Platonem...* »). En fait, rien de tel ne se passe. La seule expres-

5. Il est remarquable que beaucoup de manuels de scolastique, bien qu'ils soient d'inspiration thomiste, donnent pour définition générale de la supposition celle de Pierre d'Espagne ou d'Occam, alors que cette définition était, au Moyen Âge même, explicitement contestée par les thomistes, par exemple par saint Vincent Ferrier. Cf. le manuel de J. Greth, *Elementa philosophiae*, vol. I, Herder, 1958, p. 42-44.

6. *The Development of Logic*, Oxford University Press, 1962, p. 250-259. Mais M. et W. Kneale semblent tenir l'usage de William of Shyreswood pour exceptionnel, sans signaler qu'il se continue dans saint Thomas et dans saint Vincent, et sans y voir la manifestation d'une conception particulière de la supposition.

sion que l'on trouve est « *Homo supponit pro Socrate, Platone...* (*Homme suppose pour...*).

Dans la mesure où ce comportement du verbe *supponere* est commun à tous les auteurs, on pourrait avoir l'impression qu'il s'agit d'une simple bizarrerie grammaticale, sans signification particulière : on aurait simplement là un exemple, assez rare à vrai dire en latin, d'une phrase passive dont le sujet est, dans la phrase active correspondante, un complément prépositionnel. Mais la situation se complique lorsqu'on remarque que certains auteurs, et certains seulement, construisent aussi parfois le verbe *supponere* avec un complément d'objet. Ainsi William of Shyreswood, un des premiers représentants de la théorie de la supposition, et saint Vincent Ferrier, un des derniers, accepteraient de dire, pour décrire l'énoncé pris en exemple : « *homo supponit humanitatem pro Platone, Socrate...* » (« *homme suppose l'humanité pour...* »). Ils donnent ainsi un complément d'objet à *supponere*, mais ce complément ne désigne pas les suppôts. Pour eux, dans notre exemple, le nom commun « suppose la forme pour les individus » – ce qui n'empêche pas que ces individus continuent à être considérés comme les suppôts du nom. Si l'on admet que, pour ces auteurs, le complément d'objet, lors même qu'il n'est pas explicite, est implicitement présent, on conclut que, pour eux, la relation de supposition est une relation ternaire, qui met en rapport le nom, ce qu'il suppose (généralement la forme), et ce pour quoi il suppose (généralement les individus).

En allant plus loin, on découvre qu'une telle utilisation du verbe *supponere* est liée à une conception particulière de la prédication. En disant « *Homo est mortalis* » j'attribue la mortalité, non pas *directement* à Socrate, Platon, etc., mais à la nature humaine, qui est placée sous le prédicat *mortalis* : je dis qu'elle comprend la mortalité. En termes plus modernes, c'est la notion d'homme qui est en premier lieu concernée par la prédication. Il se trouve, simplement, que cette prédication concerne aussi, *indirectement*, les suppôts de la nature humaine. C'est en effet par rapport aux individus existants que se fait l'attribution – puisque ce sont eux, et non pas la nature humaine, qui meurent. Mais leur mort, bien qu'elle fonde la proposition, n'est pas ce qui est affirmé en elle. On comprend alors la formulation « *Homo supponit naturam humanam pro*

tionner l'attitude de quelqu'un d'autre, il ne peut *exprimer* que la sienne. La distanciation, toujours possible, du sujet communiquant par rapport aux « pensées communiquées » exige donc que ces « pensées » apparaissent non pas comme des « réactions » à propos de faits mais comme des façons de voir les faits, où l'objectif et le subjectif sont indissociables – le subjectif n'étant qu'une organisation particulière de l'objectif (au sens où la monade de Leibniz est, non pas une attitude vis-à-vis du monde, mais une façon de voir le monde, ou plutôt le monde représenté d'une certaine façon). Ce qui n'empêche pas que ces visions peuvent être éventuellement attribuées à des personnes précises (attribution que j'appelle « assimilation » de l'énonciateur à tel ou tel individu).

Les trois thèses que je viens de poser sont, on l'a remarqué, soit absentes du texte de LG, soit même contraires à ce texte. Elles me semblent néanmoins utiles pour développer jusqu'au bout cette analyse polyphonique de la notion de sujet dont Bally est sans doute l'initiateur principal dans la linguistique moderne.

TABLE DES MATIÈRES

<u>Avant-propos : FAITS D'AUJOURD'HUI ET THÉORIES D'AUTREFOIS</u>	5
<u>I. LANGAGE ET LOGIQUE</u>	11
<u>Chapitre 1 : LA THÉORIE MÉDIÉVALE DE LA SUPPOSITION</u>	13
<u>Chapitre 2 : LINGUISTIQUE ET FORMALISATION</u>	66
<u>II. LANGAGE ET STRUCTURE</u>	95
<u>Chapitre 3 : HUMBOLDT ET L'ARBITRAIRE LINGUISTIQUE</u>	97
<u>Chapitre 4 : LA PHILOSOPHIE DU LANGAGE D'ANTON MARTY</u>	112
<u>Chapitre 5 : LA COMMUTATION EN GLOSSÉMATIQUE ET EN PHONOLOGIE</u>	121
<u>III. L'ÉNONCIATION</u>	147
<u>Chapitre 6 : STRUCTURALISME, ÉNONCIATION, COMMUNICATION (à propos de Benveniste et Prieto)</u>	149
<u>Chapitre 7 : L'ÉNONCIATION ET POLYPHONIE CHEZ CHARLES BALLY</u>	165



Cette édition électronique du livre
Logique, structure, énonciation d'Oswald Ducrot
a été réalisée le 23 janvier 2020
par les Éditions de Minuit
à partir de l'édition papier du même ouvrage
(ISBN : 9782707313102).

© 2020 by LES ÉDITIONS DE MINUIT
pour la présente édition électronique.

www.leseditionsdeminuit.fr

ISBN : 9782707351166



www.centrenationaldulivre.fr